

Monsieur

Objet : Saillie 2019 BARVA 11 511 421 K

Lettre recommandée avec Accusé de réception,

le 01 juillet 2019

Monsieur

Suite à une erreur d'insémination de votre jument BARVA n° SIRE 11 511 421 K, en date du samedi 28 juin 2019, nous vous demandons de vous assurer impérativement, que votre jument est non gestante, suite à l'injection de Prostaglandine fournie le jour même par la vétérinaire du centre d'insémination.

En effet, si un poulain venait à naître, suite à cette insémination non désirée, il ne pourrait être déclaré comme Trotteur Français.

A la réception du certificat vétérinaire, attestant de la vacuité de votre jument, nous vous recommandons de la représenter à nouveau à l'étalon cette année.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous prions, Monsieur de croire en nos sincères salutations.

Gérante du Haras de